

LES BRETONS ONT DES ENNEMIS

Quels sont-ils ?

Des ennemis naturels : Les politiciens français, fiers à juste titre d'avoir eu les Bretons pour valets et qui voudraient continuer.

Des ennemis délibérés : Les traîtres payés par les Gouvernements français successifs ;

Les fonctionnaires à grosses prébendes qui profitent du régime et veulent continuer à en profiter ;

Les gros capitalistes, les gros propriétaires qui exploitent les Bretons.

Des ennemis par erreur : Des pensionnés, des retraités et des fonctionnaires qui craignent qu'une fois libre le peuple breton ne leur paie plus leur pension, leur retraite ou leurs appointements ;

Des paysans, des ouvriers, des petits bourgeois qui craignent que leurs intérêts soient lésés lorsque le peuple breton sera libre.

Des ennemis par négligence : Ceux qui disent que la question ne les intéresse pas alors que c'est pour eux une véritable question de vie ou de mort.

PERMANENCE

3, rue Ornou

de 14 h à 18 h 30

ES-TU FRANÇAIS ? Nous te plaignons, mais le peuple breton sera libre.

ES-TU UN TRAITRE ? Tâche de fuir à temps, si tu peux.

ES-TU UN PROFITEUR ? Profite... Mais fais vite, et tâche de fuir à temps, toi aussi.

ES-TU FONCTIONNAIRE, RETRAITÉ, PENSIONNÉ ?

ES-TU PAYSAN, OUVRIER, MARIN, COMMERÇANT, INTELLECTUEL ?

Tes craintes ne sont pas fondées. Le peuple breton libre, tes intérêts seront mieux défendus que sous le régime français.

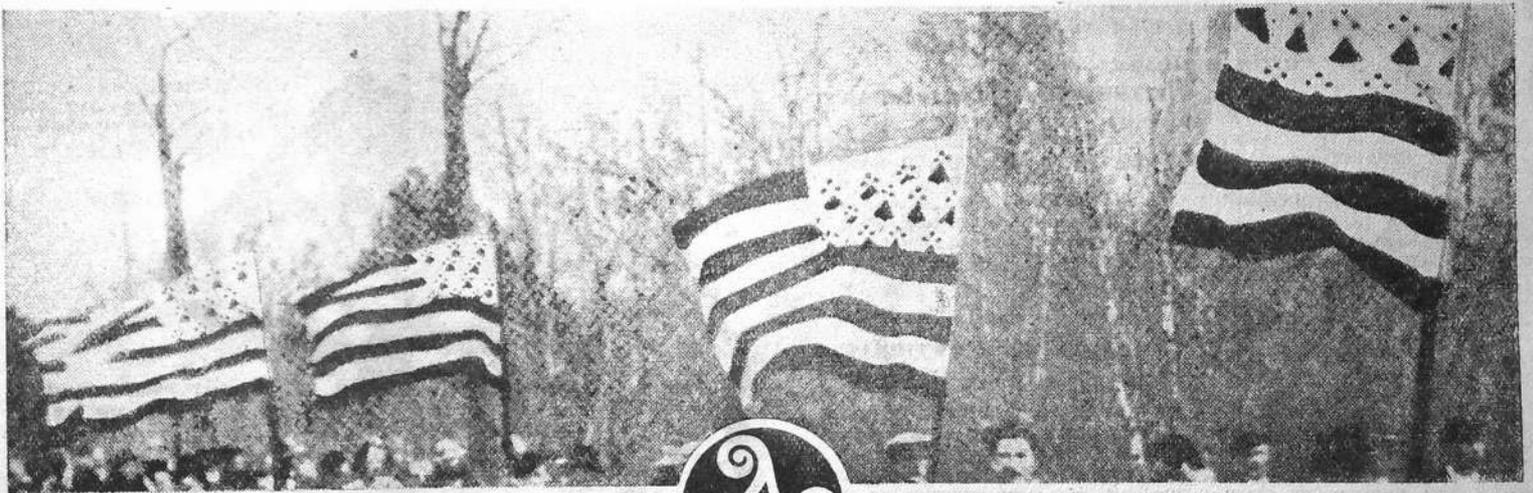
Ne dis pas que c'est faux sans y réfléchir, ne te contente pas du jugement des autres. Renseigne-toi par toi-même, et fais-toi une opinion.

Lis ***L'Heure Bretonne***, le seul journal qui envisage toutes les questions, tous les problèmes du seul point de vue de **ton** intérêt, **car le peuple breton c'est toi.**

Va voir notre Section locale ou écris au **Parti National Breton**, 11, Quai Lamartine, Rennes, pour qu'ils te donnent tous les renseignements te permettant de juger par toi-même.

Es-tu notre ami ? Dis-le nous, nous avons besoin de toi.

PARTI NATIONAL BRETON
11, Quai Lamartine - RENNES



AR BREIZAD MESTR EN E DI

gant skoazell...

LE BRETON MAITRE CHEZ LUI

GRACE...

...Strollad Broadel Breiz



STROLLADOU STOURM

BRUDERIEI
WAR AN DACHENN
HAG O TISKUIZA



PROPAGANDISTES
AU TRAVAIL
ET AU REPOS

...au Parti National Breton



FORMATIONS DE JEUNESSE

SKOL HANV
BUGALE VREIZ



ENFANTS BRETONS
DES
ECOLES D'ETE

BUREVIOU
AR STROLLAD



BUREAUX
DU PARTI



HOR BODADEGOU



NOS REUNIONS



...Strollad Broadel Breiz

BRUDERIEH
WAR AN DACHENN
HAG O TISKUZA

PROPAGANDISTES
AU TRAVAIL
ET AU REPOS

BUREVIOU
AR STROLLAD

HOR BODADEGOU



STROLLADOU STOURM



STROLLAD BROADEL BREIZ

= EUR STROLLAD TUD URZIET DISPAR

Urziat eo S.B.B. evel n'eo bet urziat strollad ebet e Breiz biskoaz. Tud a fiziañs en deus e pep lec'h, e pep kêr, e pep kêriadenn, e pep bourc'h, e pep renkad tud. An holl flizidi-se a zo liammet-start ouz kevrennoù-keiz ar Strollad hag a zo war eun dro kannaded-kelaoua ha kannaded-oberia. E pep lec'h, evit pep karg a bouez, eun den ampart a zo war an dachenn a-benn-bremañ ha prest da gas pep tra en-dro en ano ar hobl Vreton, diousta ma vo da hen ober.

STROLLAD BROADEL BREIZ

= BLENERIEH AMPART EVIT PEP KUDENN

Pep kudenn a bouez evit ar hobl Vreton a vez studiet pliz gant tud a vicher ampart. Kevrennoù a zo e diabarz S. B. B. evit pep micher : arboellerezh, sevenadurezh, mererezh-stad, labourerien-douar, labouradegoù, tud a vor, h. a. Raktresou a vez savet gant pep Kevrenn evit gwellaat stad ar Vretoned e pep tachenn. Prest eo ar raktresou-se da veza lakaet da dalvezout kerent ha ma koazo ar mererezh-stad gall.

STROLLAD BROADEL BREIZ

= GWAREZ AR VRETONED HIZIO

Strivadennou didrouz hor C'hevrennoù o deus talvezet a-benn-breman. Dislealderieoù a zo bet reizet, gwirioù a zo bet anzavet d'ar Vretoned e-kenver ar sevenadurezh, ar strisadurioù h. a. An trec'h-se a dleer da zifreioù paotred Strollad Broadel Breiz. Ouzpent-se, tud 'zo, burevioù 'zo, a oar bremañ e vez spiet o holl oberoù, ha ne gredont ket ken ober implij fall eus ar galloud o deus c'hoaz evit eur pennad amzer.

STROLLAD BROADEL BREIZ

= GALLOUD DIDRECHUS AR GUENN

An darn vrasa eus ar Vretoned o deus anavezet e Strollad Broadel Breiz spered ar ouenn o larza eus ar hobl hec'h-unan hag eus hec'h istor. Gwirizennou an Emzao a zo doun e-touez ar Vretoned a gav en e gredennoù-stur ar pep pouezusa eus o luskadennoù a viskoaz.

STROLLAD BROADEL BREIZ

= DASTUMAD NERZIOU BEO POBL VREIZ

N'eus nemet S.B.B. a zo en em zistaget krenn diouz spered bastardet ar C'hristelz evit distrei da vammennou ar ouenn gelliek ha hanternozel a zo hini an holl Vretoned. N'eus nemetañ en deus gallet sevel eur genveuriezh vreton kreñv, diazezet war ar c'hengred hag ar vroadelezh evit lakaat pep den da gnot eur vuhez dereat hag enorus, da veza dieub en e gredennoù ha doujet en e bersonelezh vreton. N'eus nemetañ a zo larzet eus kreizeñn ar hobl vreton hag a striv evit ar hobl enep d'he gwaskerien a hep seurt hag a bep liou.

En eun Europ kempennet o vlenie Strollad Broadel Breiz pep Breton da c'houint e holl wirioù.

ISLON

PARTI NATIONAL BRETON

= UNE ORGANISATION INCOMPARABLE

Le Parti National Breton est organisé comme ne l'a jamais été aucun parti en Bretagne. Il a des responsables partout, dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque bourg, dans tous les milieux sociaux. Tous ces responsables sont reliés aux différents Services Centraux du Parti et agissent en même temps comme agents d'information et agents d'exécution. Partout, pour chaque fonction importante, un homme compétent est dès maintenant en place et prêt à assumer la charge des affaires au nom du peuple breton dès qu'il sera utile de le faire.

PARTI NATIONAL BRETON

= UN ETAT-MAJOR DE TECHNICIENS

Chaque question intéressant la vie du peuple breton est étudiée par des hommes qualifiés. Des services existent à l'intérieur du P.N.B. pour chaque spécialité : Services économique, culturel, administratif, paysan, ouvrier, maritime, etc... Des plans constructifs sont établis par chaque Service et tenus prêts à être immédiatement appliqués dès que l'Administration française s'affaïssera.



Remont DELAPORTE

PARTI NATIONAL BRETON

= GARANTIE IMMEDIATE DES BRETONS

L'action silencieuse de nos Services a déjà amené des résultats. Le redressement de certaines injustices, l'octroi de certains droits en matières culturelles, de ravitaillement, ou autres sont dus aux démarches inspirées par nos Services ou au simple fait que certains individus, certaines administrations se sentent surveillés et n'osent plus abuser des pouvoirs qu'ils détiennent encore provisoirement.

PARTI NATIONAL BRETON

= FORCE INVINCIBLE DE LA RACE

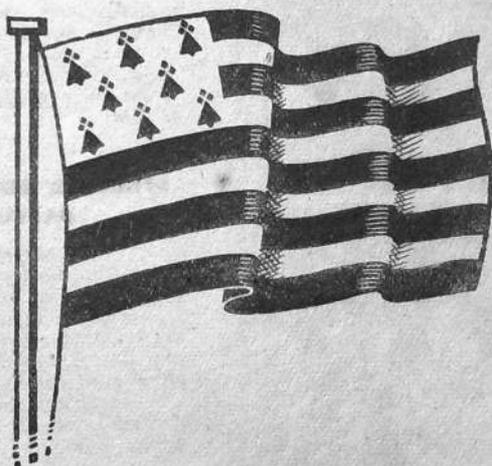
La majorité des Bretons ont reconnu dans le P. N. B. une émanation du peuple lui-même et de son histoire millénaire. Les racines du Mouvement sont profondes dans l'âme bretonne qui retrouve dans sa doctrine toutes ses aspirations essentielles.

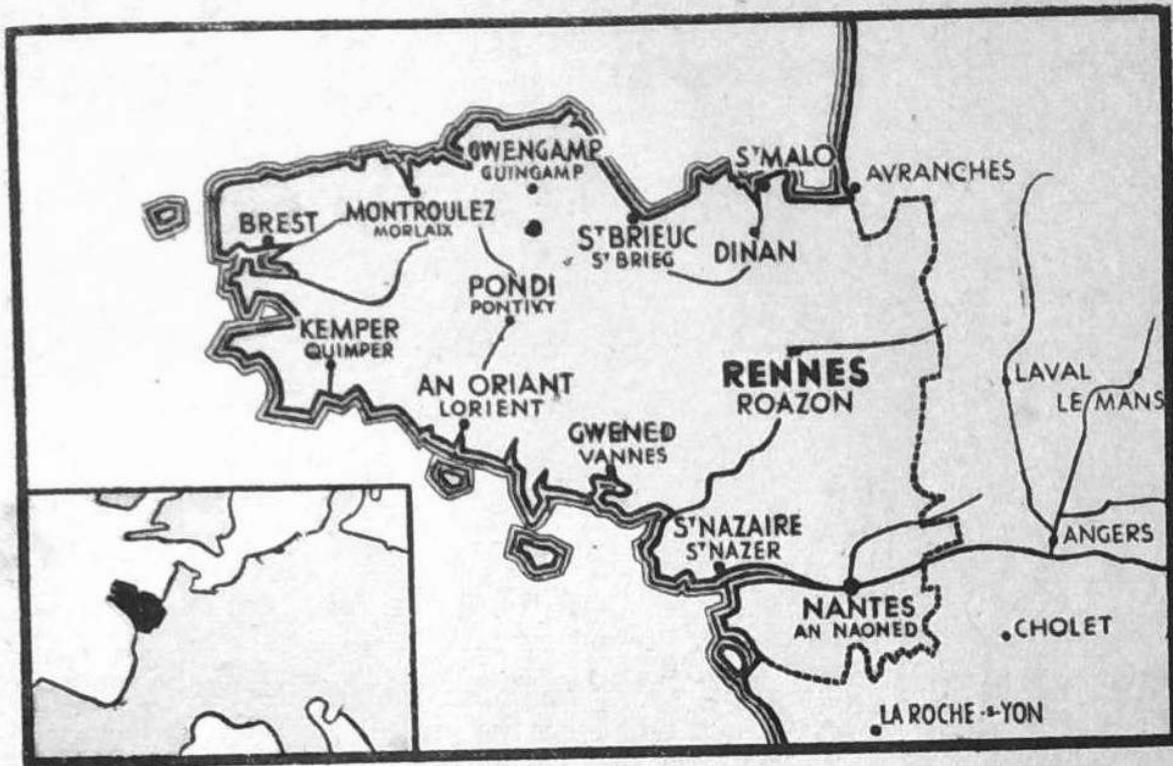
PARTI NATIONAL BRETON

= SYNTHÈSE DES FORCES BRETONNES VIVANTES

Parce que seul le P.N.B. a rompu avec l'esprit méditerranéen abâtardi pour se retremper aux sources de la race celtique et nordique qui est celle des Bretons. Parce que seul le P. N. B. a su établir une communauté bretonne solidaire, forte et nationale, qui assurera à chacun une vie convenable dans l'honneur, la liberté spirituelle et le respect de la personnalité bretonne. Parce que seul le P.N.B. est une émanation du peuple breton, seul il travaille pour le peuple contre ses oppresseurs de toute sorte.

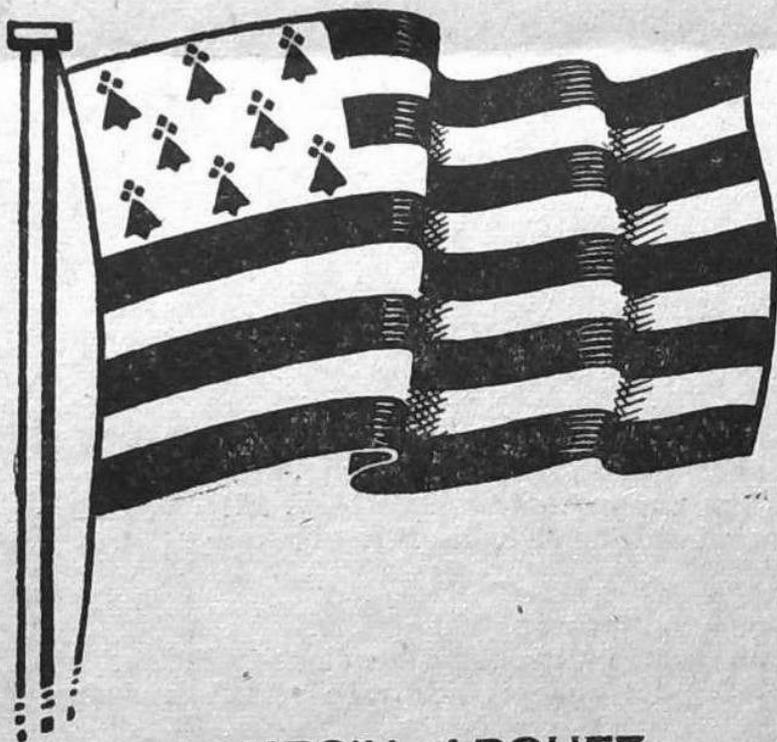
Au sein d'une Europe renouée, le Parti National Breton conduira chaque Breton à la conquête de tous ses droits.





BREIZH
gant he harzou a-viskoazh

LA BRETAGNE
dans ses limites historiques



HE BANNIEL
SON DRAPEAU

HEC'H AROUEZ
SON INSIGNE



STROLLAD BROADEL BREIZH

HE C'HAN BROADEL
SON CHANT NATIONAL

BRO GOZH MA ZADOU



Ni Brei-zhiz a ga-lon, ka-romp hor gwir vro Bru-det eo an



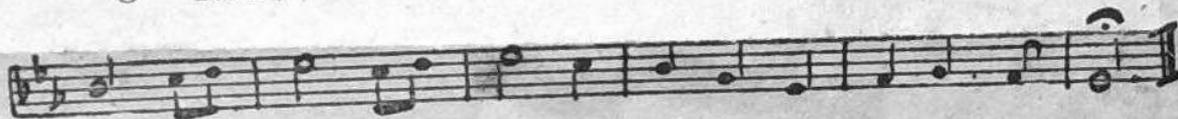
Ar-vor dre ar bed tro-dro, Dis-pont kreiz ar bre-zel, hon



ta-dou ken mad A skuil-haz e - vi - ti o gwad.



O Breizh, 'ma Bro, me 'gar ma Bro. Tra ma vo'r



mor 'vel mur 'n He zro, Ra ve-zo di-ga-bestr ma Bro!



Ar Vretoned a zo Kelted.

E-pad 1.000 vloaz eo bet Breizh ur Stad dieub, e-pad 250 vloaz ez eo en em renet ha n'eo nemet e-pad 150 vloaz ez eo bet staget ouzh Bro-C'hall dre heg.

N'o deus ket asantet biskoazh ar Vretoned sentiñ ouzh ar C'hallaoued. Abaoe ar bloaz 1532, stourmadoù diehan o deus dalc'het don e kalon ar Vretoned o c'harantezh evit o bro hag o frankizou. Er bloaz 1918 ha goude, ez eus bet levezon bras er stourm-se dindañ bouez Strollad Broadel Breizh.

Les Bretons appartiennent à la race celtique.

Les Bretons ont formé un Etat indépendant pendant 1.000 ans, ils ont été autonomes pendant 250 ans et annexés arbitrairement à la France pendant 150 ans seulement.

Les Bretons n'ont jamais accepté l'état de fait imposé par la France et de continuelles révoltes depuis 1532 ont maintenu vivace au cœur des Bretons le flambeau de la liberté. Le mouvement s'organisa et se développa beaucoup depuis 1918 grâce à l'action du Parti National Breton.



PARTI NATIONAL BRETON

BRETONED DEUT EO HON TRO!

Ar Frans he deus disklêriet ar brezel: trec'het ha friket eo.
N'he deus na kêr-benn, nag armead na gouarnamant mui.
Aloubet eo he douarou gant an estren.

Breiz n'eo ket dleet d'ezi kemer he lod eus planedenn euzus ar re drec'het, rak ne oa aet Breton ebet dre gaer d'ar brezel-se.

Breiz ne fell ket d'ezi mont e dalc'h an dizurz hag an dispac'h a raio o reuz ebarz ar Frans.

Tennomp Breiz eus an dismantr, o tisklêria ez eo-hi distag diouz Bro-c'hall!

Hirio hon eus erfin an tu da rei

«Breiz d'ar Vretoned».

Gortoz, a dalvezfe kement ha koll an tu a ginnig d'eomp an istor. Diouz ma raimp a-barz eun nebeut deziou e vo Breiz dishual pe e kouezo en he foull da viken.

Pegwir omp barrek, tennomp hor bro diouz skilfou hailhoned Paris. Ar re-ze a vev diwar hol labour hag a c'hoari goap ac'hanomp e-lec'h hon trugarekaat.

Douar Breiz, madou hag uzinou Breiz a rank ar Vretoned beza o ferc'hened.

Disklêriomp penôs omp Bretoned da genta. Aozomp e pep parrez eur «*Strollad Breiz digabestr*». Arabat koll amzer!

KUZUL BRÔADEL BREIZ

BRETONS

NOTRE HEURE EST VENUE!

La France qui a voulu cette guerre est écrasée.
Elle n'a plus ni capitale, ni armée, ni gouvernement.
Son territoire est envahi.

La Bretagne n'a pas mérité de partager le sort misérable des vaincus, car aucun Breton n'a voulu cette guerre.

La Bretagne ne veut pas devenir la proie du désordre et de l'anarchie qui s'abattent sur la France.

Sauvons la Bretagne du désastre en la proclamant séparée de la France

L'occasion, pour nous, est unique de réaliser enfin notre vieille espérance:

«La Bretagne aux Bretons».

L'histoire n'en offre pas deux fois de semblable. Il dépend de nous seuls et de notre détermination dans les quelques jours qui vont suivre, que la Bretagne redevienne une terre libre et heureuse, ou qu'elle disparaisse à jamais.

Puisque nous le pouvons, délivrons le Peuple Breton des canailles de Paris et du reste de la France, qui vivent de notre sueur et nous remercient de nos sacrifices en nous tournant en dérision

La terre de Bretagne, les richesses publiques et les usines de Bretagne doivent appartenir au peuple Breton!

Proclamons que nous sommes Bretons avant tout. Formons dans chaque commune un *Comité de la Bretagne libre*. Ne perdons pas une heure.

LE CONSEIL NATIONAL BRETON

BRETONS !

Pendant des mois et des mois le Gouvernement français nous a promis la victoire; il nous a affirmé : « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts »; il nous a dit : « Donnez votre argent pour les bons d'armement ». Et pourtant, le Maréchal Pétain a lui-même reconnu que la France n'était pas en état de résister. **Cela, le Gouvernement français le savait depuis le début.** Il a quand même décidé de faire cette guerre insensée, de nous pousser à un massacre qu'il savait être **un massacre inutile !**

Voilà ce que nous a apporté le Gouvernement français : une tromperie criminelle, des morts, des destructions, la ruine, des dettes, l'occupation.

Et ce n'est pas la première fois ! Il y a eu 1870, où il nous promettait la victoire ; il y a eu 1914, où il nous promettait que ce serait la dernière des guerres. Chaque fois il nous a menti. Si nous le laissons faire, il est capable de recommencer dans vingt ou trente ans, car l'esprit de revanche est indéracinable en France.

Non ! Cela ne doit plus jamais recommencer ! Il ne faut plus que les gouvernements français aient le pouvoir de jeter la Bretagne dans leurs guerres.

Le Parti National Breton (« Breiz Atao ») s'est prononcé contre cette guerre dès le début. Il a dit que c'était une folie, qu'elle ne pouvait pas être gagnée, que ce serait un massacre et un gaspillage inutiles : **il n'a pas trompé le peuple breton.** Cela lui a valu d'être dissous par décret, de voir interdire le journal « Breiz Atao », de voir emprisonner et condamner durement ses dirigeants. Ceux qui ont pu rester en liberté ont obtenu des autorités allemandes que de nombreux prisonniers bretons soient libérés et rapatriés au fur et à mesure des possibilités. Déjà une centaine de militaires bretons sont arrivés au Centre d'Accueil de Pontivy, d'où ils ont été dirigés chez eux. D'autres suivront bientôt.

C'est aussi à la demande du Conseil National Breton que les Allemands ont libéré un certain nombre de prisonniers bretons du camp de

Pont-Scorff. La même demande a été faite pour les camps de Coëtquidan et de Pontivy, et l'on espère obtenir sous peu une réponse favorable des autorités allemandes. Et cela continuera.

Le Conseil National Breton (« Breiz Atao ») s'efforce aussi d'obtenir des nouvelles des amis du Mouvement Breton disparus, dont les familles lui communiquent les noms et régiments. (Ecrire à **Service des Prisonniers Bretons**, 20, rue Waldeck-Rousseau, Rennes).

Voilà ce que le Parti National Breton fait pour la Bretagne, pour le peuple breton.

Le Conseil National Breton (« Breiz Atao ») agit pour qu'un Etat Breton libre et neutre soit reconnu lors de la conclusion du traité de paix.

L'Etat Breton, cela veut dire l'Etat des Bretons et pour les Bretons ; cela veut dire :

— **l'impossibilité pour la France de faire massacrer le peuple breton dans les guerres qu'elle voudra faire.** Trois fois depuis soixante-dix ans, cela suffit ! (1870-1914-1939). Le peuple breton veut vivre en paix et vivre pour lui-même.

— Cela veut dire que nous n'aurons pas à payer les gaspillages, les frais et les dettes d'une guerre voulue par la France, tandis que si nous restions attachés à elle, nous aurions à en payer une part (qui serait comme toujours la plus grosse part).

— Cela veut dire que nous aurons **la paix certaine et pour longtemps**, car nous n'avons personne à attaquer, et personne n'osera attaquer la Bretagne protégée par les puissances garantes du nouvel état de choses.

— Le peuple breton étant avant tout un peuple de cultivateurs et de marins, l'Etat Breton sera avant tout **un Etat pour défendre les intérêts des cultivateurs et des marins.** Fini l'Etat français au service des industriels du Nord et de l'Est, des banquiers de Paris, des pilleurs de l'épargne, des viticulteurs du Midi, et des Sociétés anonymes. Cultivateurs et marins bretons, n'oubliez pas que l'Etat Breton sera avant tout **votre Etat**, ce que la France n'a jamais pu être et ne sera jamais !

— Le peuple breton étant en grande majo-

rité catholique, l'Etat Breton sera sincèrement respectueux de la religion, et s'occupera aussitôt de signer un Concordat avec l'Eglise Catholique garantissant une absolue liberté de conscience. Fini le règne des préfets et des politiciens francs-maçons dont la domination est trop bien établie en France pour pouvoir jamais y être abattue. En Bretagne, au contraire, ce sera tout simple. Leur clique sera balayée.

— L'Etat Breton fera tous ses efforts en faveur de l'esprit breton, des traditions bretonnes, et en particulier de la langue bretonne. Partout où elle est la langue parlée, il la fera admettre et respecter dans les écoles et l'administration. **Quelqu'un qui parle breton ne sera plus méprisé, mais respecté.**

— Le renvoi des réfugiés dans leurs pays, déjà ordonné par l'Allemagne, sera accéléré — nous n'avons pas besoin de ces gens qui vivent chez nous, à nos frais — et non seulement le renvoi des réfugiés, mais celui de tous les étrangers, Français du Midi surtout, qui tiennent toutes les bonnes places de chez nous (préfets, administrations, journaux, P.T.T. etc.), **ce qui fera de la place pour les Bretons qui étaient obligés de quitter le pays pour trouver du travail et aussi de l'avancement pour tous les fonctionnaires bretons.**

— L'obligation pour ceux des grands propriétaires terriens qui ne sont pas bretons (et il y en a !) **de céder à bas prix leurs terres de Bretagne aux paysans bretons qui les font valoir.** Il est inadmissible que les cultivateurs bretons travaillent pour entretenir de grands Messieurs de Paris qui les méprisent et ne viennent en Bretagne que quinze jours par an pour toucher leurs fermages et chasser avec leurs invités.

— Le Comité National Breton s'engage absolument à **continuer les pensions et retraites à tous les fonctionnaires bretons.** Il est juste que ceux-ci, qui ont passé leur vie au service de la communauté bretonne, continuent à recevoir de la communauté bretonne la rétribution des services rendus.

Bretons, joignez-vous au Conseil National Breton pour demander la reconnaissance de

VOTRE Etat Breton lors de la conclusion du traité de paix. Ecrivez dès aujourd'hui au
CONSEIL NATIONAL BRETON

20, rue Waldeck-Rousseau
RENNES

Les premiers ouvriers seront aussi, ainsi qu'il est juste, les premiers écoutés et les premiers servis.

Bretons, le succès de l'action que nous allons faire aboutir est maintenant très facile. Car si cela arrange nos affaires bretonnes, cela arrange aussi les affaires de ceux qui vont décider maintenant du sort de l'Europe.

Sachons que la France restera, après la paix, un Etat de petite importance, toujours subordonné au plan général de la réorganisation de l'Europe, et **qui ne sera jamais plus l'Etat que nous étions habitués à connaître.**

Sachons que seuls des **imbéciles** peuvent espérer encore en une victoire de l'Angleterre. Il suffit d'avoir vu les Anglais filer comme des lapins en abandonnant tout leur matériel en Norvège, en Belgique, à Dunkerque, à Cherbourg, à Brest, pour se rendre compte de la valeur de l'armée anglaise. Et ce qu'ils n'ont pas pu faire alors qu'ils avaient à côté d'eux la France dans toute sa puissance, comment le feront-ils maintenant qu'ils restent seuls, que même la Turquie et l'Egypte les lâchent, que les Boërs d'Afrique du Sud s'agitent, que l'Europe entière leur est fermée, et qu'ils commencent à se sentir atteints dans leur île ? Car les temps ne sont plus ceux de Napoléon ; aujourd'hui l'artillerie tire par-dessus le Pas-de-Calais, et les avions le franchissent par centaines. L'occupation par mer et par air de la Norvège, de Jersey et de Guernesey est suffisamment édifiante et permet de présager de l'avenir.

Bretons, l'heure est venue que la Bretagne revienne aux Bretons !

Lutter pour la Bretagne libre, c'est lutter pour votre pain et votre vie !

Formez dans chaque commune un « **Comité Breton** » et **adhérez** au Conseil National Breton.
LE CONSEIL NATIONAL BRETON.

Lisez L'HEURE BRETONNE

Le seul journal breton qui dise la vérité.

Abonnements { 1 an 20 fr.
3 mois 5 fr.

EN VENTE PARTOUT LE DIMANCHE : 0 fr. 50.

Adresser le montant à M. Marcel GUIEYSSE, 20, rue Waldeck-Rousseau, RENNES.

Imprimerie du C. N. B. Rennes.



LISEZ
**BREIZH
BATAO** 

CHAQUE DIMANCHE CHEZ
VOTRE MARCHAND

Le N° 0 fr. 30

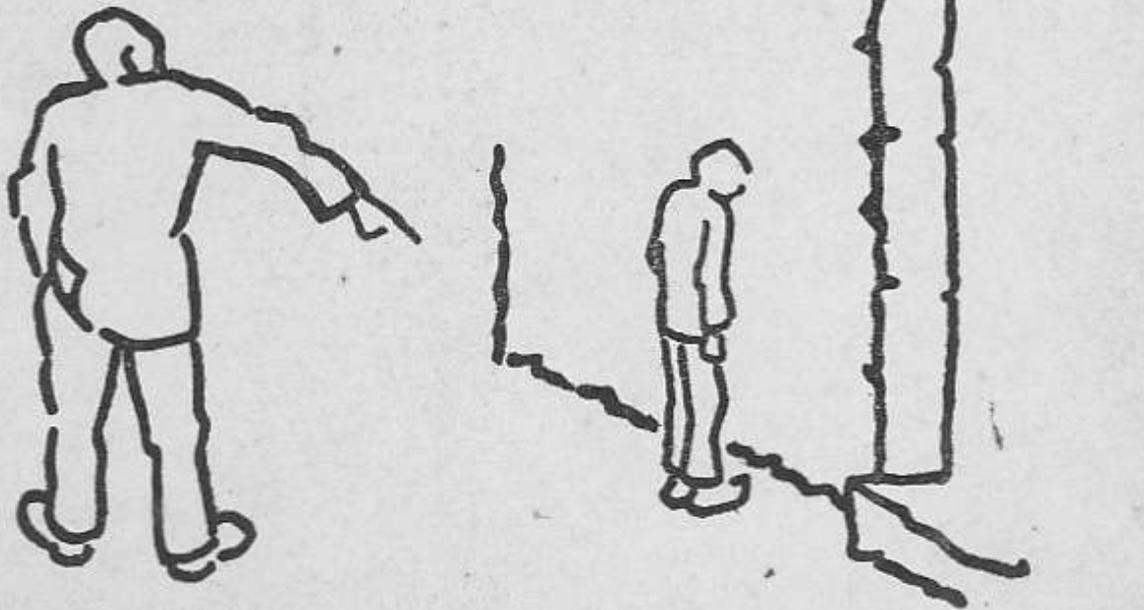
OU ABONNEZ-VOUS

8, Rue Edith-Cavell, RENNES

C. C. 25-29

15 FR. PAR AN.

Ablamour m'en deus
KOMZET BREZONEG!
(Parce qu'il a parlé breton!)



N° 3943 D.

Paris, le 8 mai 1937.

LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE

à MM. le Général commandant la Région de Paris
.....

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'interdis de
laisser pénétrer dans les casernes, cercles, mess et tous autres
établissements militaires le Journal intitulé " BREIZ ATAO "
publié en dialecte breton.

Je vous prie de vouloir bien prendre toutes dispositions
utiles en conséquence.

Pour le Ministre et par son ordre
Le Général; chef adjoint du Cabinet

DECAMP .

REGION DE PARIS

Etat-Major

2° Bureau

N° 246 D.G/2

COPIE CONFORME NOTIFIEE pour exécution

à tous Etats-Majors, Corps, Services et
Etablissements.

Paris, le 11 mai 1937
P.O. le Chef d'Etat-Major

